



POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE DE SAUMUR

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures » minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

2 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Ce ne sont pas seulement l'Autriche et la Prusse qui exagèrent leur état militaire. Il semble que tout le monde, en Europe, soit atteint de la même fièvre. Le roi Guillaume n'a guère entretenu ses chambres prussiennes que de la réorganisation de son armée, pour laquelle il réclame des augmentations de dépenses, et l'on prévoit, à cet égard, parmi les députés, des contestations assez vives. Le Danemark aussi a mis ses troupes sur leur complet état de guerre, et voici la Belgique qui discute à son tour, avec une grande vivacité, sur l'organisation et l'effectif de ses milices. On ne sait où s'arrêtera cette déplorable manie.

Il résulte d'un travail produit par l'un des orateurs de la chambre des représentants belges, que le budget de la guerre, qu'on voulait réduire, en 1851, à 25 millions de francs, s'élève aujourd'hui à plus de 40 millions. Ainsi, on a retiré un capital considérable de la circulation productive pour l'immobiliser dans un état militaire exagéré. La Belgique devait être exclusivement un pays commercial, industriel; on lui fait jouer le rôle de puissance militaire et, comme s'il n'existait qu'une nation conquérante au monde, on la voit découvrir la presque totalité de ses frontières pour concentrer sa défense dans la place d'Anvers, située à l'une des extrémités du territoire, mais à portée des flottes et des troupes britanniques.

Le général Chazal, ministre de la guerre, a cherché vainement, pour la centième fois, d'expliquer cette singulière façon de procéder, de manière à combattre l'idée d'une sorte d'alliance secrète avec l'Angleterre, alliance défendue au gouvernement de Bruxelles, à cause du caractère neutre, imposé par les traités au royaume. Il n'a pu triompher de la vérité à ce point. C'est en vain que M. Chazal s'est attaché à établir que les camps retranchés et les immenses fortifications d'Anvers protégeraient mieux les frontières de la Belgique du côté du Luxembourg, de l'Allemagne et de la France, que les anciennes places fortes construites sur le terrain même qu'il s'agit

de défendre. Il n'a pu convaincre personne. On voit parfaitement aujourd'hui, comme on le comprenait il y a déjà dix années, que la place d'Anvers n'est et ne sera, dans la pensée de ceux qui la fortifient, qu'un redoutable pied-à-terre préparé aux troupes anglaises.

Nous avons eu souvent l'occasion de traiter cette question qui est depuis longtemps résolue. Aussi ne nous proposons nous point d'insister. Nous voulions seulement établir qu'en présence de cette sorte d'entente des nations étrangères, pour exagérer leurs armements, même alors qu'elles ne sont pas menacées ou qu'elles sont couvertes par leur qualité de puissances neutres, il y aurait folie de la part de la France à ne pas maintenir ses forces sur un pied respectable, quels que soient les sacrifices qu'exigent ces mesures préventives. — Havas.

Dans la séance de la Chambre des députés de Turin, le 17 janvier, ont eu lieu les interpellations de M. Brofferio sur le denier de saint Pierre; l'honorable député appelle l'attention du gouvernement sur la société de Saint-Vincent-de-Paul. Ce denier est consacré aux Lamoricière et aux Chiavone, c'est-à-dire à des hommes qui sont en guerre avec le roi. Il faut appliquer le Code pénal contre ceux qui entretiennent des correspondances avec les ennemis de l'Etat et leur fournissent des ressources. Le baron Ricasoli répond que ce dernier ruine la religion; son but est évidemment la guerre contre la nation; mais si l'on considère comparativement aux dons de toute la terre combien les offrandes de l'Italie sont peu de chose, on comprend qu'elles ne valent pas la peine qu'on leur attribue de l'importance. Le Pape, outre sa qualité royale, est chef de la religion; nos institutions s'opposent à toute mesure qui aboutirait à des investigations touchant ses intentions. Après une certaine discussion, la Chambre a passé à l'ordre du jour.

On mande de Rome, le 14, qu'un détachement de soldats français a pénétré de Alatri et a arrêté dix officiers réactionnaires. Alatri sera occupée par les Français et les pontificaux.

M^{rs} Chigi a emporté une lettre autographe du Pape pour l'Empereur. — Havas.

Le *Botschafter* de Vienne prétend savoir qu'au- sitôt après le retour de l'empereur à Vienne, l'ambassadeur français, M. le duc de Gramont, sera reçu en audience particulière pour entretenir Sa Majesté du séjour futur du roi de Naples à Rome.

Dans toute la Croatie, il ne s'est rencontré aucun cas de refus d'impôt; mais dans le comitat de Fiume et dans les environs de Carlstadt, on a trouvé beaucoup d'individus dans l'impossibilité de payer l'impôt. (*Presse de Vienne.*)

L'*Ost Deutsche Post* prétend savoir de bonne source que l'archiduc Reunier serait désigné pour la position de palatin de Hongrie avec la mission, non pas d'abolir la constitution de Hongrie, mais d'en hâter l'exécution.

On mande de Raguse, à la date du 17 janvier: Les insurgés de Zúbzi ont répondu par des injures à la proclamation d'Omer Pacha. Les habitants de Schumla n'osent pas répondre.

Luca Vukatovich, avec d'autres chefs de l'insurrection, est encore à Cattigue. Les catholiques de Popovo invoquent la protection d'Omer-Pacha contre les insurgés de Zúbzi. — Havas.

Le *Herald* annonce, d'après un télégramme de New-York, du 7 janvier, que les fédéraux ont remporté une grande victoire, le 3, à Hilton-Head, près de Port-Royal. Les troupes et les canonnières ont été engagées dans le combat. Les fédéraux se sont avancés à six milles de Charleston.

Le steamer *Vanderbilt* a apporté 3,700 balles de coton de Port-Royal à New-York.

Des engagements ont eu lieu sur les bords du Potomac et à Hancock, dans le Maryland: aucun résultat décisif n'a été obtenu. Dans un combat livré à Huntersville (Virginie Occidentale), les confédérés se sont retirés avec de grandes pertes. — Havas.

La *Gazette du Sénat*, de Saint-Petersbourg, contient l'autorisation de l'émission de 50 millions

FLEUILLETON

LA SOEUR DE CHARITÉ.

(Suite.)

IV.

Ce jour-là, le vieux pilote était resté à terre.

Quant à Corentin, quant à Briec, l'Océan les avait engloutis.

Ce fut un deuil général à St-Malo, tant les Penhoël étaient aimés de tous.

Suivant la coutume bretonne, leur maison resta absolument close jusqu'au jour où la mer eut rejeté sa proie sur la grève.

Jamais je n'oublierai le passage du convoi funèbre à travers les rues et sa dernière halte au cimetière.

Tous les pêcheurs, tous les marins étaient là, portant tour à tour les deux cercueils, que suivait le père.

Les cheveux du vieux Penhoël avaient entièrement blanchi, son visage était baigné de larmes. Mais il ne laissait échapper aucun cri, aucune plainte; mais il ne chancelait pas en chemin, et jusqu'au bout il continua d'avancer, majestueusement recueilli dans sa muette douleur.

A sa droite marchait Benjamin, qui venait d'arriver

du séminaire. Il avait alors dix-huit ans; il était pâle et doux comme un ange en pleurs.

Quant à Yvonne, qui marchait à la gauche du vieillard, elle avait ce regard et cette physionomie que les peintres donnent à la *Mater dolorosa*; elle était divinement belle.

Lorsque les deux jeunes pilotes eurent été descendus dans une même fosse, le vieillard s'agenouilla, toujours entre Yvonne et Benjamin.

— Seigneur! — dit-il, — je vous avait offert tous mes enfants... vous m'avez déjà repris ces deux-là, que votre volonté soit faite!

— Amen! répondit derrière eux une voix qui les fit retourner tous les trois.

C'était Gabriel.

Il arrivait de Chine, il venait de débarquer juste à temps pour rendre les derniers devoirs à ses deux frères!

V.

Kerkadec, oppressé par l'émotion, fit une nouvelle halte dans son récit.

La nuit était devenue complète, l'azur sombre du ciel s'illuminait d'une myriade d'étoiles, mais voilées, pâles et tristes.

Un profond silence pesait sur le camp endormi; les

feux ne jetaient plus que de mourantes lueurs; les tentes et les sentinelles semblaient autant de fantômes blancs et de fantômes noirs.

Dans l'immobilité même de cette atmosphère sans un souffle de vent, il y avait quelque chose d'étrangement mélancolique et en harmonie parfaite avec la douloureuse confiance de l'officier breton.

Il continua:

— Ce pauvre Gabriel avait déjà bien souffert?

Il portait au front, aux mains, aux pieds de sanglantes cicatrices:

A l'exemple, et en dérision du divin maître dont il était allé repaître la doctrine et prêcher la passion, on l'avait couronné d'épines, on l'avait crucifié.

Oh! je me souviendrai toujours de l'attendrissement, de l'admiration d'Yvonne et de Benjamin, lorsque, de retour à la maison, ils firent asseoir entre eux le bien aimé missionnaire; ils examinèrent, ils touchèrent, il baisèrent pieusement ses glorieuses blessures.

Le père aussi était là, heureux et fier de revoir son fils martyr.

Que fut-ce lorsqu'il raconta son long voyage et ses douloureuses épreuves, lorsqu'il décrivit cet étrange et mystérieux pays, lorsqu'il parla des périls qu'il avait affrontés, des souffrances qu'il avait subies, des conver-

de bons du trésor, pour les subventions accordées aux compagnies de chemins de fer. Les bons du trésor ne seront pas immédiatement émis, la Banque les escomptera.

— La cour de cassation d'Athènes, a rejeté le recours du meurtrier Dosios. Sur la demande de la reine, le roi a gracié l'assassin et a commué la peine de mort en une détention à perpétuité dans la forteresse de Nauplie.

— *L'Italie*, de Turin, dément formellement l'existence d'une mésintelligence entre le général de Goyon et le général de Lamarmora dont quelques journaux italiens ont parlé à tort.

— La Chambre des députés de Turin, a pris en considération le projet de loi de l'exposition universelle italienne à Naples en 1865.

— On lit dans l'*Express*, de Londres :

Il a été reçu au laboratoire royal de Woolwich des ordres pour fabriquer deux millions de balles Minié par semaine et de continuer jusqu'à nouvel ordre. Un surcroît de jeunes garçons et de jeunes filles ont été, sous la direction de M. Tozer, instruits dans la manière de remplir les cartouches, de telle sorte que ce nombre de cartouches à balles soit prêt à être transporté toutes les semaines. L'essai des canons Armstrong du calibre de 100, à la cible de l'arsenal royal, continue d'avoir lieu pendant toute la journée jusqu'après le coucher du soleil.

— MM. Mason et Slidell, dit un télégramme de New-York, sont allés aux Bermudes, d'où il se rendront à Southampton.

Le steamer *Parana* qu'on avait cru perdu est arrivé au cap Breton avec 1,400 hommes qu'il avait à bord. — Havas.

Nous lisons dans l'*Union*, sous la signature de M. Mac-Sheehy :

« Aujourd'hui, à une heure de l'après-midi, M. Marsalle, commissaire aux délégations judiciaires, s'est présenté dans nos bureaux, et, en vertu d'un mandat de M. Fleury, juge d'instruction, a opéré la saisie du numéro de l'*Union*, du jeudi 16 janvier, sous l'inculpation d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, inculpation relevée dans un article de M. Laurentie, commençant par ces mots : « Liberté du mal, c'est « toute la théorie de la révolution ! » Et finissant par ceux-ci : « *Corrumperé, corruppi*, c'est tout « le secret de sa domination. » Sont compris dans l'inculpation, MM. Laurentie, auteur de l'article ; Mac-Sheehy, propriétaire-gérant du journal, et Dubuisson, imprimeur. »

FAITS DIVERS.

Par décret impérial du 24 janvier :

M. Fillion, évêque de Saint-Claude, est nommé à l'évêché du Mans, vacant par le décès de M. Nanquette.

M. l'abbé David, vicaire général de Valence, est nommé à l'évêché de Saint-Brieuc, vacant par le décès de M. Martial.

M. l'abbé Nogret, curé de Loches, est nommé à l'évêché de Saint-Claude, en remplacement de M. Fillion, nommé à l'évêché du Mans.

M. l'abbé Bernadour, archiprêtre de la cathé-

sions dont il avait eu la gloire.

Benjamin surtout, Benjamin l'écoutait avec une ardente curiosité, avec un enthousiasme qui, de jour en jour, semblait grandir encore.

Aussi, lorsque Gabriel parla de repartir :

— Je t'accompagnerai ! lui dit Benjamin d'une voix fermement résolue, je désire m'associer à ton apostolat... je t'en prie, frère... je le veux !

Cette fièvre de dévouement, cette sainte ardeur chrétienne nous avait gagnés tous. Dans le premier élan de son âme, le vieux Penhoël lui-même applaudit à la courageuse résolution de son plus jeune fils.

Mais se ravisant aussitôt, et des larmes plein les yeux :

— Ah ! — s'écria-t-il, — Je n'ai plus que vous deux...

Si vous alliez aussi mourir !

Ce fut Yvonne qui répondit :

— Quand on meurt comme sont morts Brieuc et Corentin, comme mourront peut-être Benjamin et Gabriel..., en cherchant à sauver des hommes ou des âmes..., c'est-à-dire pour le service de Dieu..., la mort est une récompense..., un bien !

Tandis qu'elle prononçait ces paroles, Yvonne rappelait ces vierges chrétiennes qui jadis, le front calme, le sourire aux lèvres, le regard illuminé par une dernière prière, attendaient héroïquement au milieu du Cirque la

drale d'Alger, est nommé à l'évêché de Gap, vacant par le décès de M. Depéry.

— Le commerce bordelais est en ce moment très-vivement préoccupé de la question vitale pour lui du transit entre la Méditerranée et l'Océan, et, à ce titre, le prolongement du réseau des chemins de fer du Midi sur Marseille, par le littoral de la Méditerranée, et la création du port du Rhône, qui, par la force des choses, se trouvera toujours de 55 kilomètres plus rapproché de l'Océan que Marseille, sont l'objet de sa plus sérieuse attention.

C'est dans cette prévision, que la chambre de commerce de Bordeaux vient de prendre à l'unanimité, en faveur de l'ouverture du Rhône à la navigation maritime, au moyen du canal de la Tour-Saint-Louis, une délibération motivée dans laquelle elle fait remarquer avec raison ; qu'on trouverait bien peu d'exemples dans les pays civilisés d'une situation semblable à celle où a été laissée, jusqu'à ce jour, l'embouchure de notre grand et beau fleuve méditerranéen, et qu'y mettre un terme est, pour la France, une question d'honneur non moins que de prospérité.

Cette délibération a été adressée à M. le ministre des travaux publics.

— On vient de découvrir, près de Waterville (Haut-Canada); dit le *Courrier des Etats-Unis*, une vaste nappe d'eau souterraine, en creusant un puits pour des mines. On croit que ce lac intérieur s'étend à plusieurs milles. Le plus curieux, c'est qu'on a trouvé dans ses eaux des débris de bâtiments à voiles de construction anglaise. On conjecture que ce lac pourrait bien avoir quelque communication souterraine avec la baie d'Hudson, et que des courants sous-marins y ont amené les débris qu'on a retrouvés. Le célèbre ingénieur Arthur Mac Gregor est parti pour Waterville afin d'étudier ce phénomène.

— On écrit de Magland (Haute-Savoie), 12 janvier, au journal le *Mont-Blanc* :

« Hier soir, aux approches de la nuit, une détonation formidable a jeté la frayeur au sein de notre population. Triste renouvellement de l'événement de janvier 1855, c'était une partie de la montagne qui s'effondrait. Taillé à pic sur plusieurs centaines de mètres, le calcaire désagglutiné par l'effet des gelées, céda à l'influence du dégel subit qui s'est fait sentir, et engloutissait sous ses gigantesques débris le bois de la Perrière ; la route nouvellement achevée a été couverte par les blocs, et la circulation momentanément interrompue ; heureusement, personne ne se trouvait aux abords de l'éboulement, et nous n'avons pas de malheur à déplorer. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Samedi matin, à 6 heures, le feu s'est déclaré à Saint-Florent, dans la maison occupée par le sieur Morin, cordier. Dès les premiers cris d'alarme, tous les habitants du bourg sont accourus, et la compagnie de pompiers de Saint-Florent est arrivée en toute hâte. Grâce au zèle de chacun et à la bonne direction donnée aux travaux par le lieutenant commandant la compagnie, le feu a pu être maintenu dans son premier foyer. Ce sinistre

couronne du martyr, et qui sont des saintes dans le ciel.

— Partez ! partez tous les deux ! — dit alors le vieux Penhoël, — et si le Seigneur veut que je reste seul ici-bas, que sa volonté soit faite !

Quelques jours plus tard, Gabriel et Benjamin s'embarquaient pour la Chine.

De loin, à l'extrémité de la jetée, le père et la jeune sœur adressaient aux deux missionnaires un suprême adieu.

Puis, tous les trois, nous allâmes nous agenouiller au pied de la grande croix qui domine la rade.

Jusqu'alors le vieillard n'avait pas versé une larme.

Mais en rentrant dans sa maison déserte, il se laissa tomber sur le fauteuil rustique autour duquel se groupaient autrefois ses quatre fils, et il pleura.

— Je vous reste, mon père, — dit Yvonne en l'entourant de ses bras, en baisant ses cheveux blancs.

Quant à moi, j'avais pris les deux mains du vieillard dans les miennes, et je lui criais du fond du cœur :

— Ne suis-je pas aussi votre fils !

Helas ! j'oubliais en ce moment la dette qu'il me fallait payer à la patrie.

Le jour du départ approchait.

Mon oncle demeura inflexible ; je dus partir.

est dû, paraît-il, à une imprudence : on serait entré dans le grenier rempli de chanvre, une chandelle à la main, un moucheron serait tombé sur ce chanvre et y aurait mis le feu. Les flammes se sont propagées avec une telle rapidité qu'il a été impossible de s'en rendre maître dès le principe. Les pompiers ont préservé plusieurs autres greniers remplis de la même matière, ainsi qu'un hangar attenant à la maison incendiée et contenant une grande quantité de foin.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un chevron mal éteint s'est enflammé tout-à-coup et a été l'occasion d'une nouvelle alerte. Il est tombé de lui-même avant d'avoir pu communiquer le feu à quelque autre pièce de charpente.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Mercredi, vers trois heures de l'après-midi, sur l'un des chantiers des Ardoisières de Trélazé, un déplorable accident a occasionné la mort du directeur et d'un contre-maître, et des blessures à quatre ouvriers.

On avait aperçu pendant le travail les signes précurseurs d'un mouvement dans le rocher soutenant deux des machines, et après avoir fait monter les ouvriers du fond, on alla prévenir le directeur qui était absent. A son arrivée, celui-ci s'étant malheureusement avancé sur la machine qui paraissait la plus solide, avec un contre-maître, pour examiner l'état des choses, fut entraîné avec lui et quatre ouvriers qui les avaient suivis, par la chute de cet engin, au moment où il jetait les yeux dans la carrière.

On a pu retirer promptement des décombres les ouvriers n'ayant que des blessures plus ou moins graves ; mais le malheureux directeur et son contre-maître ont payé de la vie leur zèle et leur dévouement extrêmes dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Un accident qui pouvait avoir les suites les plus graves est survenu sur la voie ferrée qui traverse Nantes dans toute sa longueur. Le *Phare de la Loire* le rapporte ainsi :

« Plusieurs voitures, ramenant de la mairie la noce de deux nouveaux époux, M. R... fils et M^{me} veuve M..., débouchaient de la rue de la Poissonnerie pour se rendre sur les ponts, au moment où le train partant à sept heures quarante pour Saint-Nazaire et venant de la gare de Mauves s'avavançait sur le quai de la Tremperie.

Le cocher de la première de ces voitures, contenant la mariée et son oncle, M. de la V..., qui habite Saint-Fiacre, lance son cheval sur la voie et rompt la chaîne, que la faible lueur de la lanterne du garde de ligne ne lui permettait pas de distinguer ; cependant les cris du gardien et des passants l'avertissent du danger ; il veut détourner son cheval, il est trop tard. La locomotive, arrivant, brise l'avant-train du véhicule, le renverse sens dessus dessous, l'entraîne à quatre mètres de là, abattant poteau et barrière.

Au bruit qui se faisait, M. Moride, en conversation en ce moment, dans sa pharmacie, avec M. le docteur Tigé, sort et court à la voiture, où, disait-on, se trouvaient des personnes mutilées. Pendant qu'on maintenait le cheval embarrassé dans les débris des harnais et de la voiture, M. Moride appelle ; une voix de femme lui répond,

Le vieux Penhoël m'embrassa, me bénit, en me renouvelant la promesse que je serais le mari de sa fille.

— Courage, mon fiancé ! — me dit Yvonne, — faire son devoir, servir son pays, c'est encore servir le Seigneur !

VI.

Cinq années se passèrent.

J'étais en Afrique, je venais d'être décoré, j'étais sergent-major, lorsque deux lettres m'arrivèrent presque simultanément... deux lettres cachetées du noir.

La première m'annonçait la mort du père Penhoël, la seconde celle de mon oncle Kerkadec.

J'étais riche maintenant, je pouvais être libre.

Je m'empressai de retourner à Saint-Malo.

Oh ! comme le cœur me battait en entrant dans la maison d'Yvonne.

Elle était plus belle encore que je ne l'avais laissée, dans son vêtement de deuil ; elle m'accueillit avec un sourire plein de tendresse, mais dont cependant l'étrange mélancolie me frappa.

— Ma fiancée ! — lui dis-je en m'agenouillant devant elle, — ma fiancée... ma femme !

Pour toute réponse elle me montra sa robe noire.

— A l'expiration de votre deuil, — répondis-je, — nous nous marierons, Yvonne.

une tête se montre à travers une portière; il présente l'épaule, une main de femme s'y attache, et la mariée, car c'était elle, sort de la voiture. Par un hasard miraculeux, elle n'avait eu aucun mal, mais elle se trouvait sous l'empire d'une exaltation assez facile à concevoir. Ses seules paroles étaient : « Mon mari! mon mari! où est mon mari? Je veux voir mon mari! »

M. Moride a emmené cette dame dans son petit salon et est retourné à la voiture, d'où l'on venait de retirer, tout couvert de sang, M. de la V... On l'a fait entrer dans la pharmacie; là, M. le docteur Tigé a procédé à un premier pansement et reconnu que les blessures de M. de la V... étaient peu profondes.

Pendant ce temps se passait dans la pharmacie de M. Moride et dans la pièce voisine des scènes émouvantes. La noce avait fait irruption, malgré un gendarme et un agent de police auxquels on avait recommandé de ne laisser entrer personne, et les pères réclamaient avec anxiété leurs fils, les mères leurs filles, les femmes leurs maris.

Le calme revint enfin quand M. de la V..., la tête couverte d'un foulard, fit son entrée dans le salon où les personnes de la noce étaient réunies. On se félicita d'en être quitte à si bon marché. Les voitures furent demandées, et la noce partit pour se rendre à Sèvres.

Une statistique du ministère de l'agriculture et du commerce évalue la consommation annuelle de la France à 80 millions d'hectolitres de blé, plus 10 millions de petits grains, tels que seigle, orge, maïs, fèves et châtaignes, dont se nourrissent encore une partie des habitants dans quelques-uns de nos départements.

D'après les chiffres puisés à la même source, les importations de l'étranger, soit en blés, soit en farines, auraient été, pour l'année 1861, de onze millions et quelque cent mille hectolitres, dont un peu plus de moitié a déjà été livré à la consommation. Le reste est encore dans les entrepôts de Marseille, du Havre, de Nantes et quelques autres localités. Marseille figure dans le total des arrivages pour six millions d'hectolitres de blés et près de neuf cent mille hectolitres d'autres grains.

Aujourd'hui, les envois par mer sont en grande partie suspendus; cependant trente navires venant d'Amérique sont attendus prochainement au Havre. Des offres sont faites de la Baltique pour le printemps prochain, à la réouverture de la navigation. Nul doute que la Russie, la Turquie, l'Égypte, ainsi que les pays producteurs du bassin de la Méditerranée, ne fassent aussi de nouvelles et nombreuses expéditions. En conséquence, on ne saurait trop avertir les cultivateurs qui spéculent sur la cherté des grains qu'ils se trompent du tout au tout. Grâce aux moyens rapides de transport dont nous jouissons aujourd'hui, il n'y a plus de disette possible, et garder ses récoltes dans l'espoir d'une forte hausse, c'est s'exposer à des mécomptes ruineux.

Divers moyens ont été indiqués pour détruire le charançon qui attaque les blés dans les lieux où ils sont conservés. Voici un procédé à l'aide duquel un cultivateur de Bouvines est parvenu à en débarrasser son grenier: il prend de la graine

de chanvre, des feuilles de sureau et de l'ail; il broie le tout ensemble et le répand par petites fractions sur les planches de son grenier. Jusqu'à ce moment, ce moyen lui a réussi.

La chasse à tir sera close, dans toute l'étendue du département de la Loire-Inférieure, le samedi 25 janvier, à la chute du jour.

Salle de la Mairie.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

donné
PAR LE VIOLONCELLISTE ERNEST NATHAN,

avec le concours
De MM. BOURDEILLE et HUCHER, et des AMATEURS.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° Fragment d'un trio, exécuté par MM. Bourdeille, Hucher et M. *** (MAYSEDER).
- 2° Souvenir de Bellini, fantaisie exécutée par l'auteur. (E. NATHAN).
- 3° Duo, chanté par MM. Bourdeille et M. ***.
- 4° 1. Chansons napolitaines, caprice, 2. *Berceuse*, mélodie, exécutées par l'auteur. (E. NATHAN).
- 5° Noël, avec accompagnement d'orgue, chanté par M. ***. (ADAM).
- 6° Solo de piano, exécuté par M^{lle} Mathieu.

DEUXIÈME PARTIE.

- 7° Fragment d'un trio, par MM. Bourdeille, Hucher et M. ***.
- 8° Duo concertant, pour piano et violoncelle, sur les motifs de *Martha*, exécuté par MM. Bourdeille et Nathan. (SOMMA et NATHAN).
- 9° *Charles-Quint*, scène chantée par M. ***.
- 10° Le *Prélude du Bach*, pour piano, orgue et violoncelle, exécuté par M. Nathan et M. ***. (GOUNOD).
- 11° Duo chanté par MM. Bourdeille et M. ***.
- 12° Fantaisie sur les motifs de *Lucie*, exécutée par l'auteur. (E. NATHAN).

PRIX DU BILLET : 5 FRANCS.

On pourra s'en procurer chez M. FISCHER, et chez le concierge de la Mairie.

La salle sera parfaitement chauffée. — Les portes seront ouvertes à sept heures et demie.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

M. CONUS et notre public sont de vieilles connaissances qui se revoient toujours avec plaisir. M. Conus est l'un des prestidigitateurs les plus amusants de notre époque, si riche pourtant en escamoteurs de toute nature. Mais au répertoire paternel, déjà si considérable, le fils a ajouté bien des tours nouveaux. Dans la sorcellerie comme dans toute autre carrière, il faut progresser ou renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Or, le Satan du XIX^e siècle est diablement plus retors que ses prédécesseurs du bon vieux temps, et les malices qui étaient bonnes pour stupéfier nos grands-pères feraient aujourd'hui sourire de pitié nos enfants. M. Conus tient à ne pas voir se dessécher entre ses mains la baguette magique.

De temps à autre il va la retremper dans le fleuve des mystères, et il revient sur la surface de notre globe avec une puissance tout-à-fait renouvelée. Nos lecteurs nous croiront assurément sur parole, mais ils seront bien mieux convaincus encore, s'ils se rendent dimanche prochain à notre salle de spectacle.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

New-York, 7 janvier. — La discussion dans le congrès, sur l'affaire du Trent, a motivé un discours de M. Vallandigham, lequel est mécontent de la restitution de MM. Mason et Slidell. L'Amérique, d'après lui, sera en guerre avec l'Angleterre dans moins de trois mois, si les États-Unis ne consentent pas à la reconnaissance du Sud et à la levée du blocus. M. Thomas a dit que l'Angleterre, en agissant comme elle l'a fait, a laissé dans l'esprit des Américains un sentiment qui attendra l'occasion de se manifester pour obtenir une revanche.

Londres, 20 janvier. — Lord Russell, répondant à un mémoire de négociants de Liverpool, a déclaré qu'à la fin de décembre, lord Lyons avait fait des remontrances au gouvernement fédéral au sujet de la destruction du port de Charleston qui prouvait qu'on désespérait, à Washington, du rétablissement de l'union et qui n'était qu'un acte de vengeance contre le commerce des nations.

Bombay, 27 décembre. — Une grande agitation a été causée ici par la nouvelle de la probabilité d'une guerre avec l'Amérique. Les affaires sont arrêtées.

L'individu supposé être Nana Sahib est toujours prisonnier à Hurrachee. Il est très-douteux que ce soit vraiment Nana.

Le choléra a éclaté à Bombay. — Havas.

Le *Dictionnaire de la Conversation* est, on peut le dire avec juste raison, le Répertoire des connaissances usuelles, puisqu'il réunit l'agrément à l'instruction. Aussi en Allemagne le *Conversations Lexicon*, publié par MM. Brockhaus à plus de deux cent mille exemplaires, se rencontre-t-il partout, aussi bien dans le palais du riche que dans la demeure du fermier, dans les bibliothèques publiques comme chez le simple artisan.

Le mode de souscription offert par les éditeurs réunit plusieurs avantages : chaque semaine, en recevant un cahier qui égale un fort volume et dépasse de beaucoup ce que contient un numéro de la revue la plus considérable, on trouvera une matière abondante et diverse pour la lecture et la conversation, et au bout de 65 semaines on aura acquis un ouvrage éternellement utile, que l'on ne cessera de consulter, quel que soit le sujet qu'on veuille connaître ou même approfondir.

Par la disposition typographique adoptée pour cette édition, au lieu de 68 volumes que formait la première édition, celle-ci, plus complète et entièrement refondue, est renfermée en 16 volumes : le prix de la précédente était de 400 fr., celle-ci ne coûte que 195 fr.; les frais de reliure se trouvent donc diminués du triple. (Voir aux annonces.)

— Je l'ai promis à mon père expirant, — murmura-t-elle, — et je tiendrai ma promesse.

Les jours suivants, elle me renouvela la même assurance.

Cependant il y avait dans son regard, dans son attitude, quelque chose de plus en plus étrange.

On eût dit que son âme se détachait des choses terrestres, que ses yeux cherchaient à l'horizon comme un monde invisible. Elle avait la pâleur et presque l'immobilité d'une statue de marbre; elle semblait plongée dans une sorte de somnambulisme; elle vivait comme en extase.

Je m'étonnais, je m'inquiétais de la voir ain-i.

Un soir enfin je lui fis l'aveu de mes craintes pour elle, et je la suppliai de s'expliquer franchement.

— Ce n'est rien... rien, — dit-elle, — j'ai l'âme encore tout attristée. Patience, ami, patience.

— Mais, — répondis-je, — il sera bientôt temps de reparler mariage.

Et, lui prenant la main, j'y mis un baiser.

Au contact de mes lèvres, elle frissonna soudain.

Un douloureux pressentiment m'étreignit le cœur? et je m'écriai :

— Yvonne... ah!... vous ne m'aimez plus, Yvonne!

Elle me regarda, tout étonnée.

Puis, voyant que je pleurais :

— Si fait! — s'écria-t-elle, — oh!... si fait... va, je t'aime!

En même temps, comme j'étais agenouillé devant elle, elle me saisit à deux mains la tête, elle m'embrassa au front.

Mais, comme honteuse de cette marque de tendresse, elle se redressa vivement, elle s'enfuit.

Tout cela devenait de plus en plus alarmant, de plus en plus incompréhensible.

Une fiévreuse angoisse, un morne chagrin s'emparèrent de moi.

Yvonne s'en aperçut, et s'efforça de redevenir ce qu'elle était autrefois, affectueuse et souriante.

Néanmoins, il restait encore en elle une sorte d'appréhension, de contrainte.

Le dernier mois de son deuil s'écoula ainsi.

— Faut-il faire publier nos bans? — demandai-je enfin.

— Ami, — répondit-elle, — attend qu'il m'arrive une lettre de mes deux frères qui sont là-bas, en Chine... Voici plus d'une année que je n'ai pas reçu de leurs nouvelles...

— Cependant, — murmurai-je, — si ce retard devait se prolonger longtemps encore...

— Non! — interrompit-elle avec un accent convaincu;

— ne craignez pas cela, ce sera bientôt... quelque chose me le dit là... un de ces pressentiments du cœur qui ne trompent jamais.

J'insistai néanmoins.

Yvonne me supplia de ne pas lui refuser ce délai suprême, elle me le demandait avec des larmes dans les yeux, à mains jointes.

Je me résignai à attendre.

He las! je n'attendis pas longtemps.

Le lendemain soir, comme j'arrivais à la maison, d'Yvonne, j'en vis sortir un auguste prélat, l'évêque de Rennes.

J'entrai vivement, j'aperçus Yvonne agenouillée non loin du seuil, et pâle comme une morte.

A plusieurs reprises, je voulus l'interroger, mais vainement, elle me semblait ne pas m'entendre.

Enfin, je lui touchai l'épaule.

Elle releva soudainement les yeux, me reconnut, se redressa lentement, me fit asseoir dans le grand fauteuil du père Penhoël, et me dit :

— Ecoutez... ce que je viens d'apprendre, et ce que j'ai résolu. J'espère que vous me comprendrez, mon ami... je l'espère.

Voici ou du moins à peu près, ce qu'Yvonne me raconta.

(La suite au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 18 Janvier.

Froment (hec. de 77 k.) 28 87	Huile de lin 50 —
2 ^e qualité, de 74 k. 27 75	Paille hors barrière 67 66
Seigle 18 80	Foin id. 80 26
Orge 12 60	Luzeine (les 750 k.) 62 —
Avoine (entrée) 12 —	Graine de trèfle 50 —
Fèves 17 20	— de luzeine. 50 —
Pois blancs. 24 —	— de colza 29 —
— rouges 22 80	— de lin 29 —
Cire jaune (80 kil) . 190 —	Amandes en coques (l'hectolitre) —
Huile de noix ordin. 35 —	— cassées (50 k.) —
— de chenevis. 48 —	

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1861 1 ^{re} qualité 240 à 230	Id. 2 ^e id. 123 à 130

(1) Prix du commerce.

Ordin., environs de Saumur, 1861, 1 ^{re} id. 110 à »	Id. 2 ^e id. 100 à »
Saint-Léger et environs 1861 1 ^{re} id. 105 à »	Id. 2 ^e id. 100 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861, 1 ^{re} id. 95 à »	Id. 2 ^e id. 90 à »
La Vienne, 1861 75 à 80	

ROUGES.

Souzay et environs 1861 120 à 125	Champigny, 1861 1 ^{re} qualité 250 à »
Id. 2 ^e id. 125 à 140	Varrains, 1861 115 à 120
Id. 1860 » à »	Bourgueil, 1861 1 ^{re} qualité 130 à »
Id. 2 ^e id. 140 à »	Id. 1860 1 ^{re} id. » à »
Id. 2 ^e id. » à »	

Restigny 1861 135 à »	Chinon, 1860 1 ^{re} qualité » à »
Id. 2 ^e id. » à »	Id. 1861 1 ^{re} id. 110 à 120
Id. 2 ^e id. 108 à »	

BOURSE DU 18 JANVIER

5 p. 0/0 hausse 30 cent. — Ferme à 69 65
4 1/2 p. 0/0 hausse 90 cent. — Ferme à 98 00

BOURSE DU 20 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 69 80
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 98 15

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LÉGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance le 24 juin prochain,

UNE MAISON,

Située à Montreuil-Bellay, en la rue des Forges, auprès de la place du Marché; par sa situation et sa distribution elle convient parfaitement au commerce.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. DIMA, propriétaire à Montreuil, ou à M^e POYNOT, notaire.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M^e BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n^{os} 10 et 12,

ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire. Toutes facilités pour les paiements. (608)

Etude de M^e BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire).

BONNE FERME

De 50 hectares de terres et prés,

A DONNER A MOITIÉ

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne peut disposer de 5 à 6,000 francs pour monter la ferme de bestiaux. S'adresser audit M^e BIERMANT.

TRÈS-BON COUPÉ

D'OCCASION

A VENDRE.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de décès,

Un Fonds de Perruquier,

Situé à Saumur, Porte-du-Bourg.

Une très-belle clientèle est attachée à cette maison. S'adresser à M^{me} V^e FAUCHEREAU.

A CÉDER DE SUITE

UN

FONDS D'HORLOGERIE

BIEN ACHALANDÉ,

Situé à Saumur.

Facilité pour le paiement. Le successeur ne prendra de marchandises qu'à sa volonté. Loyer peu cher. S'adresser à M. DILGER, horloger, place de la Bilange. (657)

A LOUER

Présentement ou pour la Saint Jean prochaine,

LE 1^{er} ET LE 2^e ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Place des Récollets, n^o 7.

S'adresser à M. TERRIEN, charpentier. (572)

A LOUER

Écurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

MAISON DE COIFFURE

ET DE PARFUMERIE.

Rue Saint-Jean, à Saumur.

M. EUGÈNE arrive de Paris avec un assortiment complet d'articles de toilette, de Corsets Régence, Impératrice, Ceintures.

Il vient d'ajouter à sa maison les Fleurs pour mariées et bals.

Pour chaque soirée, M. Eugène présentera un nouveau choix de coiffures. (16)

Changement de Domicile.

M^{me} BEAUDOUX a transporté son magasin de modes de la rue Saint-Jean, n^o 59, même rue, n^o 40, ancienne maison Pasquier. (17)

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AÎNÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris

DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE

Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE

Un rapport officiel constate que toutes les boîtes portent le nom de REGNAULD AÎNÉ, et qu'elle ne contient pas d'opium.

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Saumur, imp. de P. GODET.

Librairie de FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE,

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET GENS DE LETTRES, — SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION,

SEIZE VOLUMES, gr. in-8^o, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à 2 colonnes, renfermant les 6^e volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'ouvrage complet : 195 francs.

Les 16 forts volumes grand in-8^o à 2 colonnes seront publiés en 65 semaines, au prix de 3 fr. le numéro. — Ainsi, en sacrifiant 3 fr. pendant 65 semaines, on deviendra possesseur de ce vaste répertoire des connaissances usuelles. — L'ouvrage étant entièrement terminé, aucun retard n'est possible, et le nombre des volumes ne peut être dépassé.

Un autre mode de souscription existe : les personnes honorablement connues pourront recevoir immédiatement l'ouvrage complet en adressant à MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, la somme de 65 fr. en espèces ou en valeurs payables à présentation, et leurs deux billets à ordre de 65 fr. chacun, payables à six et douze mois de date. — Tous les libraires de la France et de l'étranger peuvent offrir la même facilité de paiement.

On souscrit également, à Saumur, au bureau de notre journal et chez M. Gaultier, libraire.